

Consultation N° CO-INF 42-2023

Acquisition de matériel Informatique
dans le cadre du Projet Force Bleue



FORCE BLEUE

Date limite de remise des offres : 22 SEPT 2023

Sous-direction des études, de la prospection et de l'informatique

Septembre 2023

CAHIER DES CHARGES

Contexte :

L'Université de Sfax se propose de lancer une consultation pour **Acquisition de matériel Informatique dans le cadre du Projet Force Bleue.**

ARTICLE 1 : Objet

Le présent dossier a pour but d'Acquérir du matériel informatique dans le cadre du Projet Force Bleue.

ARTICLE 2 : Procédure de participation

L'acquisition, objet du présent dossier sera passée par voie de consultation.

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de l'université par voie recommandée, Rapid Poste ou les remettre en main propre sous plis fermés et anonymes au plus tard le **22 SEPT 2023** à l'adresse suivante :

Université de Sfax, route de l'Aérodrome km 0.5

BP 1169, Sfax 3029

« A NE PAS OUVRIR »

Consultation CO-INF 42-2023 : Acquisition de matériel Informatique

dans le cadre du Projet Force Bleue

(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi).

Dans cette enveloppe, chaque soumissionnaire est appelé à remettre deux enveloppes ; à savoir une proposition technique et une proposition financière.

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne doit ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

ARTICLE 3: Modalité de dépouillement et de sélection des offres:

La commission de dépouillement procédera dans une première étape, à la vérification de l'offre financière par lot, à la correction des erreurs de calcul le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

La commission de dépouillement procédera dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière du lot la plus basse et propose de lui attribuer le lot en cas de sa conformité au cahier des charges.

Si la dite offre technique s'avère non conforme au cahier des charges, la commission de dépouillement procédera selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

ARTICLE 4 : Réception et mise à l'essai des équipements :

- Les délais de livraison du matériel sont fixés à 30 jours après la réception du bon de commande.
- La livraison est prévue à l'Université de Sfax et assurée par l'équipe technique de l'Université de Sfax et en présence du coordinateur principal du projet CELAVIE.
- Le fournisseur doit fournir toute la documentation et les prospectus originaux relatifs aux matériels demandés.
- La réception du matériel se fait sur deux phases :

* Phase 1 Livraison : sera établit suite à la livraison sur site.

* Phase 2 « réception » : PV sera établi après la mise en place et la mise en marche du matériel et la vérification du bon Fonctionnement.

ARTICLE 5 : Validité de l'offre :

La présente consultation est à caractère ferme et non révisable pendant 90 jours à partir de la date finale de la réception des offres.

ARTICLE 6 : Prescriptions techniques

Le matériel doit correspondre aux détails techniques spécifiés en annexe 1.

ARTICLE 7 : Modalités de paiement

Le paiement s'effectuera conformément à la réglementation relative aux marchés publics et conformément aux conditions suivantes :

- Livraison de matériel.
- PV de réception provisoire signé par les deux parties.
- La facture en quatre exemplaires au nom de l'Université de Sfax.

Le Comptable chargé du paiement est le comptable de l'Université de Sfax.

Une retenue de 5% du montant global sera appliquée lors du paiement à titre de garantie et sera restituée après le PV de réception définitive

Les acquisitions se font en hors Taxes

ARTICLE 8 : Documents à fournir

- Cahier des charges signé
- Formulaire de réponse
- Bordereau des prix remplis et signés
- Prospectus détaillés de chaque article.
- Soumission.

LU ET ACCEPTE PAR

Le fournisseur

(Signature et Cachet)

Le

Le Président de l'Université de Sfax
Pr. Abdelwahed Mokni



Le Président de l'Université de Sfax
Pr. Abdelwahed MOKNI

Le

Annexe n°2 : Bordereau des prix

LOTS	Articles	Désignation	Quantité	Prix Unitaire HT	Prix Total HT
01	01	Tablette Marque et modèle :	02		
TOTAL					

Le Fournisseur
(Signature et Cachet)

Fait à Le

SOUSSION¹

Lot N° 1

Je soussigné²

Dénomination de la Société

Siège Social (adresse)

Boîte postale

Code postal

Ville

Usine (adresse)

Téléphone (s)

Fax

Registre de Commerce N°

.Ville

Affiliation à la C.N.S.S. N°

du

Domiciliation bancaire

C.C.B. N°

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la consultation N° CO-INF 42-2023 Acquisition de matériels Informatique dans le cadre du Projet Force Bleue Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° CO INF 42-2023 et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Fret) : (en toutes lettres et en chiffres) (HT): ³

Fait à, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

¹ La présente soumission doit être datée et signée.

² Nom, Prénoms et Qualité.

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné